

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1070^e séance, tenue le mardi 14 octobre 2014,
à 14 heures, à la salle M-425 du Pavillon Roger-Gaudry

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable, Mme Louise Béliveau; les doyens : M. Christian Blanchette, M. Jean-Claude Breton, M. Roch Chouinard, M. Pierre Fournier, M. Michel Carrier, M. Paul Lewis, Mme Isabelle Panneton, Mme Chantal Pharand; la représentante de l'École HEC Montréal, Mme Michèle Breton; le représentant de l'École Polytechnique, M. Yves Boudreault (en l'absence de M. Pierre G. Lafleur); les membres nommés par l'Assemblée universitaire : M. Michel Sarra-Bournet, Mme Line Castonguay; les membres nommés par le Conseil de l'Université : le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle, M. Jean-Pierre Blondin, l'adjointe au directeur de la Direction générale des bibliothèques, Mme Diane Sauvé (en l'absence de M. Richard Dumont), le directeur de l'École d'optométrie, M. Christian Casanova; un officier de la FESP, M. Richard Patry; un officier de la Faculté de médecine, M. Daniel Lajeunesse; des officiers de la FAS : Mme Michelle McKerral, Mme Tania Saba; les étudiants : Mme Julie Bélanger, Mme Joanie Martineau, M. Robert Martin, M. Rodolphe Parent; un observateur : Mme Marie-Claude Binette; le journaliste de *Forum*, M. Mathieu-Robert Sauvé

INVITÉS : Pour la délibération CE-1070-5.3, de l'École d'optométrie : M. Jacques Gresset, professeur titulaire, secrétaire de l'École; pour la délibération CE-1070-6.2, de l'École HEC : M. Pierre Trottier, directeur des services juridiques au Secrétariat général de l'École

ABSENTS : le recteur, M. Guy Breton; le vice-recteur au nouveau campus et au développement, M. Yves Beauchamp; la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification, Mme Anne-Marie Boisvert; le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau; le vice-recteur aux études, M. Raymond Lalande; le vice-recteur aux relations internationales et à la Francophonie, M. Guy Lefebvre; la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme Geneviève Tanguay; les doyens : Mme Hélène Boisjoly, M. Benoit Moore, M. Gilles Lavigne, Mme Louise Poirier, M. Gérard Boismenu, Mme Francine Girard; le représentant de l'École Polytechnique, M. Pierre G. Lafleur; les membres nommés par l'Assemblée universitaire, M. François Le Borgne, M. Luc Stafford; les membres nommés par le Conseil de l'Université : le directeur de la Direction générale des bibliothèques, M. Richard Dumont, le directeur (administrateur) du Département de kinésiologie, M. Jean-Marc Lavoie, un officier de la FAS, M. Francis Gingras, un chargé de cours, M. Najib Lairini; le substitut au chargé de cours, Mme Jacqueline Bortuzzo; des observateurs : Mme Agnieszka Dobrzynska, Mme Claire Benoît, Mme Louise Demers, Mme Claude Mailhot

PRÉSIDENTE : La vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable,
Mme Louise Béliveau

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : Mme Danielle Salvail

CE-1070-1 ORDRE DU JOUR

CE-1070-1

Le point 6.2 sera traité immédiatement après le point 4. L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1069^e séance tenue le 23 septembre 2014
3. Affaires découlant du procès-verbal
- 3.1 École HEC Montréal
 - Programme de M.Sc. ès sciences de la gestion : intitulé de l'option « innovations sociales » (réf. CE-1068-5.1)
4. Information et questions
- 4.1 Faits saillants de la Commission des études pour l'année 2012-2013
5. Rapports de la Sous-commission des études supérieures
- 5.1 Faculté de médecine vétérinaire — Département sciences cliniques
Modification au programme de Diplôme d'études spécialisées (DES) en Médecine vétérinaire, option Sciences cliniques vétérinaires : création d'une concentration *Dentisterie vétérinaire*
- 5.2 École d'optométrie
 - Modification au programme de Maîtrise en sciences de la vision : création de l'option *Sciences fondamentales, appliquées et cliniques* et de l'option *Intervention clinique et recherche*; abolition de l'option *Sciences fondamentales et appliquées* et de l'option *Sciences cliniques*

6. Rapports de la Sous-commission du premier cycle
- 6.1 Faculté de l'éducation permanente
 - Modification au programme de Certificat de rédaction (1-186-5-1)
- 6.2 École HEC Montréal
 - Modification au programme de Baccalauréat en administration des affaires
7. Comité des nominations de la Commission des études
 - Recommandations en vue de la nomination d'un membre à la Sous-commission du premier cycle
8. Évaluation des programmes
- 8.1 Faculté des arts et des sciences
 - Plans d'action pour les programmes du Département de communication
 - Plans d'action pour les programmes du Département de science politique
9. Affaires diverses
10. Prochaine séance
11. Clôture de la séance

CE-1070-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1069^e SÉANCE CE-1070-2

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1069^e séance tenue le 23 septembre, tel que présenté.

CE-1070-3 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CE-1070-3

CE-1070-3.1 École HEC Montréal CE-1070-3.1

- Programme de M.Sc. ès sciences de la gestion : intitulé de l'option « innovations sociales » (réf. CE-1068-5.1)

2014-A0033-1070^e-180, 180.1

Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, rappelle que lors de l'étude du projet relatif à la création d'une option en innovations sociales au programme de M.Sc. ès sciences en gestion de l'École HEC Montréal, la Commission avait demandé à l'École de modifier l'intitulé alors proposé pour l'option (*Gestions et innovations sociales*). L'École a donné suite et a indiqué que l'intitulé de l'option se lira : *Gestions en contexte d'innovations sociales*. La Commission prend acte de l'information transmise.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études prend acte du nouvel intitulé de l'option *Gestions en contexte d'innovations sociales* du programme de M.Sc ès sciences en gestion, à l'école HEC Montréal, conformément au document 2014-A0033-1070^e-180.

CE-1070-3.2 Liste des affaires découlant CE-1070-3.2

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1069^e séance; le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, en fait la présentation.

CE-1070-4 INFORMATION ET QUESTIONS CE-1070-4

CE-1070-4.1 Faits saillants de la Commission des études pour l'année 2012-2013 CE-1070-4.1

2014-A0033-1070^e-181

Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, présente le document mentionné en rubrique.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit les Faits saillants pour l'année 2012-2013, conformément au document 2014-A0033-1070^e-181.

CE-1070-4.2 Processus d'admission et d'inscription CE-1070-4.2

La registraire, Mme Marie-Claude Binette, présente des données récentes, relatives au processus d'inscription au trimestre d'automne 2014. Les résultats pour ce trimestre présentent une augmentation d'une proportion approximative de 1,3 %. Depuis la semaine dernière, une légère diminution a découlé de la désinscription des étudiants internationaux dont le dossier n'était pas conforme; environ 195 étudiants ont été désinscrits.

CE-1070-5 Rapports de la Sous-commission des études supérieures CE-1070-5

Le vice-recteur adjoint aux études supérieures et doyen de la FESP, M. Roch Chouinard, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 5.1 et 5.2.

Le doyen de la Faculté de médecine vétérinaire, M. Michel Carrier, présente le projet inscrit au point 5.1.

Le directeur de l'École d'optométrie, M. Christian Casanova, présente le projet inscrit au point 5.2; pour cette présentation, la Commission reçoit M. Jacques Gresset, professeur titulaire et secrétaire de l'École.

CE-1070-5.1 Faculté de médecine vétérinaire — Département sciences cliniques CE-1070-5.1
- Modification au programme de Diplôme d'études spécialisées (DES) en Médecine vétérinaire, option Sciences cliniques vétérinaires : création d'une concentration *Dentisterie vétérinaire*

2014-A0033-1070^e-178

La modification à l'option *Sciences cliniques vétérinaires* du programme de Diplôme d'études spécialisées—DES en médecine vétérinaire porte principalement sur la création de la concentration *Dentisterie vétérinaire*. La nouvelle concentration proposée constitue une offre de formation dans ce domaine unique au Canada, et vise l'acquisition des compétences nécessaires à la pratique de la dentisterie vétérinaire. L'ajout de cette concentration à la structure de l'option donne lieu à des modifications de concordance à la structure des autres concentrations, au règlement pédagogique et au répertoire de cours du programme (création de douze cours de sigle MEV [dentisterie et stages spécialisés]). La structure de chacune des concentrations de l'option *Sciences cliniques vétérinaires* comporte 108 crédits. L'implantation de la concentration *Dentisterie vétérinaire* est prévue au trimestre d'hiver 2015. La présentation reportée au document 2014-A0033-1070^e-178.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Diplôme d'études spécialisées (DES) en Médecine vétérinaire, option Sciences cliniques vétérinaires : création d'une concentration *Dentisterie vétérinaire*, au Département de sciences cliniques de la Faculté de médecine vétérinaire, conformément au document 2014-A0033-1070^e-178.

CE-1070-5.2 École d'optométrie

CE-1070-5.2

- Modification au programme de Maîtrise en sciences de la vision : création de l'option *Sciences fondamentales, appliquées et cliniques* et de l'option *Intervention clinique et recherche*; abolition de l'option *Sciences fondamentales et appliquées* et de l'option *Sciences cliniques*

2014-A0033-1070^e-179

La modification au programme de Maîtrise en sciences de la vision porte principalement sur la création de deux options : l'option *Sciences fondamentales, appliquées et cliniques* et l'option *Intervention clinique et recherche*, remplaçant les options *Sciences fondamentales et appliquées* et *Sciences cliniques*, lesquelles sont abolies. Chacune des options du programme totalise 45 crédits. L'option *Sciences fondamentales, appliquées et cliniques* vise la formation de professionnels en sciences de la vision dans les domaines fondamental, appliqué ou clinique. L'option *Intervention clinique et recherche* propose une formation à la pratique de l'optométrie en milieu universitaire dans le contexte nord-américain, et s'adresse plus particulièrement aux optométristes formés à l'étranger et issus d'institutions qui se destinent à l'enseignement pratique à l'international. Cette option permettra à l'École de participer aux efforts de l'Organisation mondiale de la santé—OMS dans le renforcement des soins et interventions en optométrie dans les pays en voie de développement. Des modifications afférentes sont apportées au règlement pédagogique, à la structure et au répertoire de cours du programme (création de 18 cours de stage de sigle OPM). L'implantation des nouvelles options est prévue au trimestre d'hiver 2015. La présentation reportée au document 2014-A0033-1070^e-179.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Maîtrise en sciences de la vision : création de l'option *Sciences fondamentales, appliquées et cliniques* et de l'option *Intervention clinique et recherche*; abolition de l'option *Sciences fondamentales et appliquées* et de l'option *Sciences cliniques*, à l'École d'optométrie, conformément au document 2014-A0033-1070^e-179.

CE-1070-6 Rapports de la Sous-commission du premier cycle

CE-1070-6

Le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle, M. Jean-Pierre Blondin, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 6.1 et 6.2.

Le doyen de la Faculté de l'éducation permanente, M. Christian Blanchette, présente le projet inscrit au point 6.1.

La représentante de l'École HEC Montréal, Mme Michèle Breton, présente le projet inscrit au point 6.2; pour cette présentation, la Commission reçoit M. Pierre Trottier, directeur des services juridiques au Secrétariat général de l'École.

CE-1070-6.1 Faculté de l'éducation permanente

CE-1070-6.1

- Modification au programme de Certificat de rédaction (1-186-5-1)

2014-A0033-1070^e-182, 182.1

La modification à l'intitulé du programme de Certificat de rédaction —devenant *Certificat de rédaction professionnelle*— répond à l'une des recommandations formulées à la suite du processus d'évaluation du programme, et se pose en cohérence avec la modification récente apportée au programme (version 01 implantée au trimestre d'hiver 2012), laquelle visait à consolider l'aspect professionnel de la formation donnée; dans cette perspective, le nouvel intitulé permettra une meilleure reconnaissance de la spécificité et du niveau de la formation reçue. La pertinence de la modification proposée a également été confirmée à la suite de consultations auprès des milieux professionnels concernés, notamment, la Société québécoise de la rédaction professionnelle (cette association —de même que d'autres associations comparables— ne constitue pas un organisme d'accréditation

professionnelle, et le programme ne conduit pas à une accréditation professionnelle certifiée). La modification de l'intitulé du programme tiendra compte des modalités mentionnées dans le rapport de la Sous-commission du premier cycle (document 2014-A0033-1070^e-182.1).

En réponse à une question, il est précisé que la modification de l'intitulé ne donne pas lieu à une modification des objectifs du programme, dans la mesure où la recommandation visait à mieux accorder la désignation du programme avec le niveau des contenus et des objectifs de formation qu'il propose.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Certificat de rédaction (1-186-5-1) : modification de l'intitulé du programme pour *Certificat de rédaction professionnelle* (1-186-5-2), à la Faculté de l'éducation permanente, conformément aux documents 2014-A0033-1070^e-182 et 182.1.

CE-1070-6.2 École HEC Montréal

CE-1070-6.2

- Modification au programme de Baccalauréat en administration des affaires

2014-A0033-1070^e-173, 183.1

Le programme de Baccalauréat en administration des affaires—BAA comporte la possibilité de compléter, au cours du programme ou durant l'année qui suit la fin du programme, des formations pouvant faire l'objet d'attestations. Actuellement, quatre attestations peuvent être attribuées aux étudiants, sur recommandation du Conseil pédagogique de l'École : Attestation d'études trilingues; Attestation d'études bilingues; Attestation *Honor*; Attestation « Entrepreneur / Repreneur ». Chacune de ces attestations est définie selon des balises et des conditions précises (voir l'annexe au document de présentation). La modification au programme de BAA propose l'ajout d'une cinquième attestation, intitulée « Certification européenne ». Cette attestation permettrait de répondre aux nouvelles réglementations de la Loi française en regard de la convention de stage entre les entreprises et les établissements universitaires, obligeant dorénavant d'effectuer le stage de fin d'études en lien avec l'obtention d'un diplôme ou d'une certification. La modalité proposée permettra donc à l'École de respecter la nouvelle réglementation. Les exigences définies pour la nouvelle attestation portent sur : 1) l'inscription à un stage de formation à tout moment dans le cadre de sa formation ou au plus tard douze mois après avoir complété son programme de formation; 2) compléter des stages d'une durée cumulative de douze mois au plus tard 24 mois après la fin du programme de formation. La nouvelle attestation est accessible à l'ensemble des étudiants du programme, et est émise sur la recommandation du conseil pédagogique de l'École.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études *approuve* la modification au programme de Baccalauréat en administration des affaires : ajout d'une attestation « Certification européenne », à l'École HEC Montréal, conformément au document 2014-A0033-1070^e-183.

CE-1070-7 Comité des nominations de la Commission des études CE-1070-7
- Recommandations en vue de la nomination d'un membre à la
Sous-commission du premier cycle

2014-A0033-1070^e-184

Le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle et président du Comité des nominations de la Commission des études, M. Jean-Pierre Blondin, présente la recommandation du Comité relativement à la nomination d'un membre à la Sous-commission du premier cycle, consignée au document 2014-A0033-1070^e-184. La Commission convient de la nomination proposée.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études, sur recommandation de son Comité des nominations,
nomme :

À la Sous-commission du premier cycle :

M. Jean-François Gauchat (professeur agrégé au Département de pharmacologie de la Faculté de médecine et directeur du programme de Sciences biomédicales), comme membre, pour un mandat de deux ans échéant le 30 juin 2016.

CE-1070-8 Évaluation des programmes CE-1070-8

CE-1070-8.1 Faculté des arts et des sciences CE-1070-8.1

- Plans d'action pour les programmes du Département de communication
- Plans d'action pour les programmes du Département de science politique

2014-A0033-1070^e-185, 185.1; 2014-A0033-1070^e-186, 186.1

La présidente, Mme Louise Béliveau, rappelle que les plans d'action des Facultés, relatifs au processus institutionnel d'évaluation des programmes, sont déposés à la Commission pour information. Mme Béliveau donne la parole aux vice-doyennes de la Faculté des arts et des sciences, pour la présentation des plans d'action mentionnés en rubrique.

La vice-doyenne aux études de premier cycle, Mme Michelle McKerral, et la vice-doyenne aux études supérieures et affaires extérieures, Mme Tania Saba, présentent les plans d'action de la Faculté des arts et des sciences pour les programmes du Département de communication et pour les programmes du Département de science politique. La présentation reporte aux documents 2014-A0033-1070^e-185 et 2014-A0033-1070^e-186. Les documents 2014-A0033-1070^e-185.1 et 186.1 portent sur les rapports du Conseil académique d'évaluation des programmes—CAEP. Des précisions sont apportées sur les mesures prévues ou déjà appliquées en regard des recommandations de l'évaluation, et sur les points forts observés au cours du processus d'évaluation (dont la qualité des enseignements et des expertises professorales, ainsi que les modalités de soutien à la mobilité étudiante et au financement étudiant).

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit les plans d'action de la Faculté des arts et des sciences pour les programmes du Département de communication et pour les programmes du Département de science politique, conformément aux documents 2014-A0033-1070^e-185 et 2014-A0033-1070^e-186.

CE-1070-9 AFFAIRES DIVERSES

CE-1070-9

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1070-10 PROCHAINE SÉANCE

CE-1070-10

La prochaine séance aura lieu le mardi 18 novembre 2014, à 14 heures.

CE-1070-11 CLÔTURE DE LA SÉANCE

CE-1070-11

La séance est levée à 14 heures 35.

Adopté à l'unanimité tel que présenté le 18 novembre 2014 – délibération CE-1071-2

La présidente

Le secrétaire

Louise Béliveau

Alexandre Chabot